

ARRÊTÉ

portant délégation de signature

DAJ-2022.01.11.183

La Présidente de Nantes Université

- VU** le Code de l'Éducation ;
- VU** le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts ;
- VU** l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;
- VU** l'arrêté CAI n° 2201/10 du 7 janvier 2022 portant désignation de Monsieur Arnaud GUEVEL en qualité de Vice-président de Nantes Université, Vice-président Formation et Ressources éducatives libres ;

ARRÊTE :

- ARTICLE 1 :** Délégation est donnée à **Monsieur Arnaud GUÉVEL**, Vice-président Formation et Ressources éducatives libres, membre du Bureau de Nantes Université et Professeur des Universités, à l'effet de signer en mon nom tout document relatif à la préparation et à l'exécution des délibérations du Conseil Académique adoptées dans les domaines de la formation et de la vie universitaire, ainsi que tout acte de scolarité et tout document relatif à la formation et à la vie universitaire.
- ARTICLE 2 :** Les décisions prises feront l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.
- ARTICLE 4 :** Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur, Chancelier des Universités. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat de la délégante ou du délégataire.
- ARTICLE 5 :** La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 13 Janvier 2022

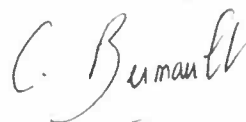
Vu et pris connaissance
Le

La Délégante,

Le Délégué,

Arnaud GUÉVEL
Vice-président Formation et Ressources
éducatives libres

Carine BERNAULT
Présidente de Nantes Université



Transmis au Recteur le 14/01/2022

Affiché le 14/01/2022